

# 4B

SUD  
CHARENTE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Le Vivier 16360 Touvérac - Tél. 05 45 78 89 09 - Fax : 05 45 78 89 32  
[www.cdc4b.com](http://www.cdc4b.com)

## DECISION DU PRESIDENT N°2013-41

AR PREFECTURE

016-241600501-20131015-DECISION2013\_41-AU  
Regu le 17/10/2013

- VU l'article L. 2122-22-16° du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- VU le point n°1 de la délibération du Conseil Communautaire du 25 octobre 2012 donnant délégation au Président pour la préparation, la passation, l'exécution de toutes conventions et actes authentiques dont les engagements financiers qu'elles comportent pour la CdC4B, sont inférieurs ou égaux à 90 000 € H.T., lorsque les crédits nécessaires sont prévus au budget ;

Considérant :

- Que la Communauté de Communes des 4B Sud Charente a mis en place une politique de mise en valeur et d'animation du patrimoine ;
- Que dans ce cadre elle organise des visites de chantier du château de Barbezieux, afin de permettre aux habitants de suivre l'actualité de leur château et l'évolution des travaux ;
- Que la société « Les Compagnons de St Jacques » est une entreprise intervenant sur le chantier en tant que gestionnaire du compte prorata ;

Le Président de la CdC,

### DECIDE

**Article 1 :** De signer la convention avec l'entreprise Les Compagnons de Saint-Jacques pour l'ouverture du chantier de restauration et de réhabilitation du château de Barbezieux au public dans les conditions de sécurité requises.

**Article 2 :** Cette convention est valable dès sa signature et jusqu'à ce que les travaux soient achevés.

**Article 3 :** En vertu de l'article L. 2122-23 (applicable par renvoi de l'article L.5211-2 du CGCT), il sera rendu compte de cette décision lors de la prochaine réunion obligatoire du comité communautaire.

**Article 4** : Monsieur le Directeur Général des Services et Madame la Trésorière sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, d'exécuter la présente décision.

Acte rendu exécutoire par sa télé transmission  
en sous-préfecture le 17 octobre 2013  
et son affichage le 18 octobre 2013

Fait à Touvérac, le 15 octobre 2013  
Jacques CHABOT  
Président

